



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 41610

Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation du secteur agroalimentaire à La Réunion dans cette période de crise financière mondiale. Ce secteur représente plus de 60 % des exportations de La Réunion. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour soutenir les entreprises agroalimentaires réunionnaises face à une baisse prévisible de leurs exportations.

Texte de la réponse

Le secteur agroalimentaire constitue, de très loin, le premier poste d'exportation de l'île de la Réunion avec plus de 60 % du total. Au sein de ces exportations, le sucre représente le premier produit d'expédition de la Réunion vers le territoire continental de l'Union européenne. Les soutiens publics au transport de sucre vers l'Europe permettent à cette filière, qui a signé avec l'État une convention jusqu'en 2014, d'être assurée d'une aide au transport inscrite dans le cadre de l'OCM sucre réformée de 2006. Le coût du fret maritime est la principale variable du coût d'acheminement du sucre. Après avoir connu des niveaux de prix jamais atteints au cours de l'année 2008, le coût du fret a cependant diminué dans des proportions importantes en ce début d'année, conséquence de la crise économique mondiale. Cette diminution très sensible, de l'ordre de la moitié des prix pratiqués l'année précédente, a plutôt tendance à favoriser l'expédition du sucre vers l'Europe. Les exportations de fruits frais, en majorité les ananas et les litchis, souffrent, elles, de l'augmentation du coût du fret aérien. La France a demandé à la Commission européenne une modification du programme opérationnel POSEI permettant d'inscrire une aide publique au conditionnement et au transport de fruits frais à destination du territoire continental de l'Union européenne. Cette demande de modification a fait l'objet d'un accueil favorable des services de la Commission, qui devrait rendre sa décision dans les toutes prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41610

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1192

Réponse publiée le : 31 mars 2009, page 3073